



L'ORIENT PHILATÉLIQUE

REVUE TRIMESTRIELLE

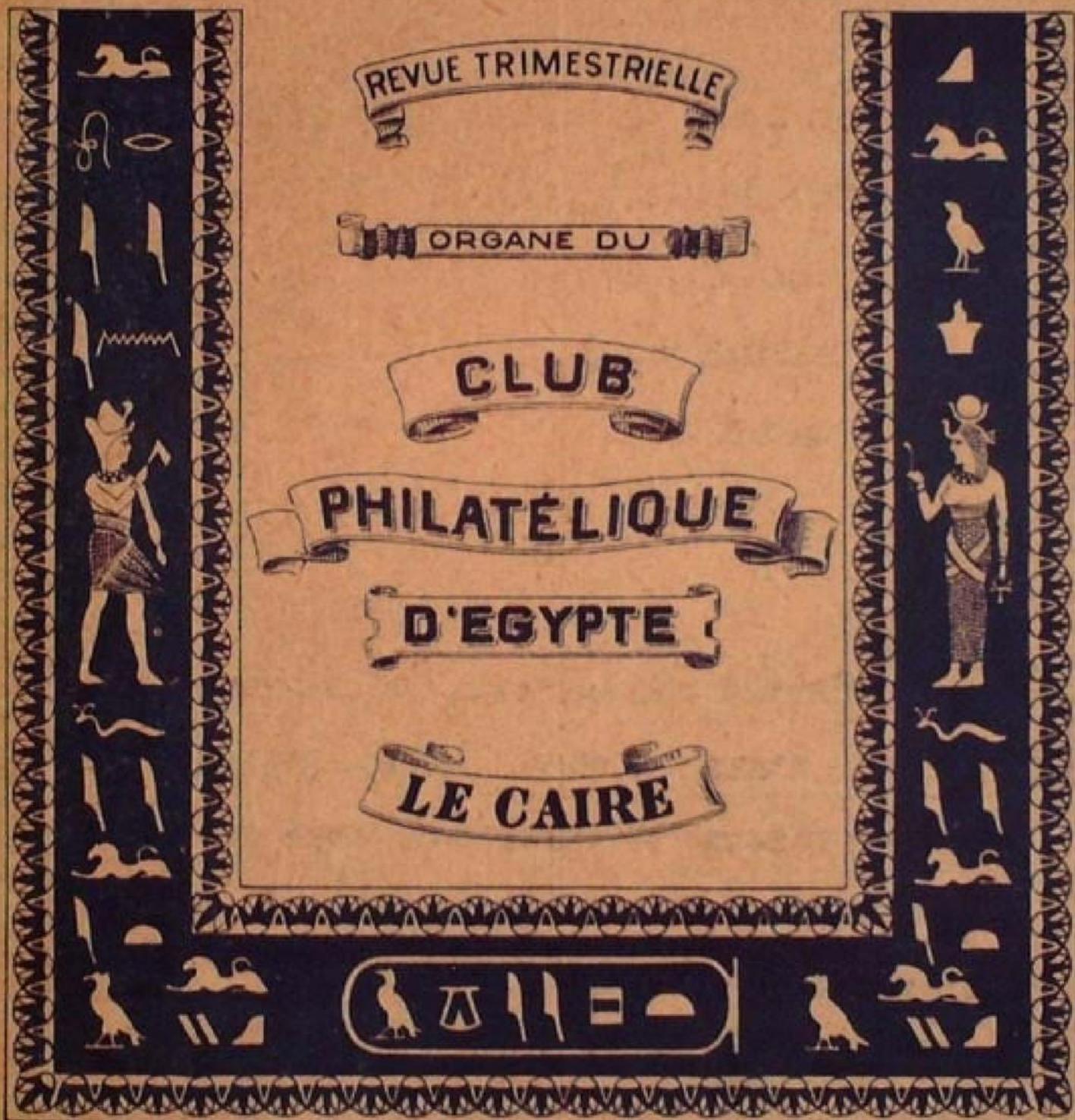
ORGANE DU

CLUB

PHILATÉLIQUE

D'EGYPTE

LE CAIRE



ORIENTAL PHILATELIC HOUSE

H. M. HAGOPIAN

VERY FINE SELECTION OF EGYPTIAN,
SUDANESE, PALESTINE, HEJAZ,
SYRIAN, IRAQ, TURKISH.

STAMPS FOR COLLECTION

STATIONERY OFFICE REQUISITES, POST CARDS, SNAPS,
WATER COLOURS, GUIDE-BOOKS, MAPS ETC.

SOUVENIRS FROM EGYPT, ORIENTAL FIGURES, CURIOSITIES,
JEWELS, LEATHER GOODS, ETC.

PHOTO SUPPLIES, KODAK CAMERAS AND FILMS

DEVELOPING, PRINTING, ENLARGING

CAREFULLY EXECUTED IN 24 HOURS
ON VELOX PAPER

1, MAGHRABY Street.
(Continental Bldg)

9, MANAKH St.
(Next door Gropfi)

CAIRO

AGENTS

Alexandrie	Ch. TSOPOLIDIS — 10, Rue Sésostris
Port-Saïd	Victor ANHOURY — Port-Saïd
Suez	Mme Émile ELIA — Suez
Iraq	Joseph ABDULAHAD — P.O.B. 99 Bagdad
Suisse	Oscar STAHEL-Sihlstrass — 3, Zurich

Des Agents sérieux sont demandés dans tous les pays du monde. Les demandes accompagnées de bonnes références, doivent être adressées au Secrétariat du Club, 18, rue Nemr — Le Caire.



Cotisations

Membres Actifs
P.T. 40

Membres Correspondants
P.T. 20

Les mandats, chèques
etc. devront être à l'ordre,
du Club Philatélique
d'Egypte

Rédacteur en chef

GEORGES KHAYAT

Toute correspondance doit
être adressée au Secrétariat

18, Rue Némr — Le Caire

Les manuscrits non insérés
ne sont pas rendus

Annonces

1 page	P.T.	100
1/2 page	"	60
1/4 page	"	35
1/8 page	"	20

Petites annonces P.T. 2
la ligne, 10% d'escompte
pour 4 fois. Les annonces
sont payables d'avance.

BONNE ANNÉE

Il est minuit. Les lumières s'éteignent, le silence se fait un instant : 1929 vient de mourir doucement, lentement, au milieu des fêtes et de la joie générale.

Un moment de recueillement. Pensons un peu au passé. L'année qui vient de s'écouler a marqué un grand pas dans le développement de la philatélie en Egypte. A l'instar des autres pays du monde, nous avons maintenant en Egypte une Société, une revue philatélique. Ce n'est pas peu dire. Que d'efforts n'a

t-il pas fallu pour bien diriger le gouvernail de notre navire à travers les récifs et les bancs de sable qui jonchaient la route devant nous?

Ces récifs, ces bancs de sable, en l'occurrence l'indifférence et la tiédeur des différentes personnes à qui nous avons fait part de nos projets, étaient pour nous autant d'obstacles à surmonter.

Mais nous avons tenu bon. Nous nous sommes mis à l'œuvre sérieusement et grâce aux efforts continus du Comité et de quelques membres

dévoués, le premier numéro de l'ORIENT PHILATELIQUE parut en Juillet dernier.

Il était bien modeste ce petit bulletin. Pourtant c'est avec une légitime fierté qu'il affronta le baptême de feu et qu'il entra hardiment dans la lice philatélique. Cette dernière le reçut à bras ouverts, le félicita de sa prestance et lui souhaita longue vie et prospérité.

Merci à tous, amis philatélistes. «L'ORIENT PHILATELIQUE» vous doit le meilleur moment de son existence. Cette revue, votre revue, a progressé depuis sa naissance. Vous l'avez remarqué en recevant en octobre son second numéro, et vous vous êtes empressé de nous assurer de votre sympathie en nous écrivant ou en nous disant qu'elle a été bien comprise.

Merci aussi à S.E. Ahmed bey Mazloum, pour le don de P.T. 1000 qu'il a bien voulu faire à notre Société. Soyez persuadé, Excellence, que nous avons été profondément émus de votre geste si généreux pour lequel nous vous prions de bien vouloir trouver ici l'expression de notre vive gratitude.

Merci aussi à vous, membres du C.P.E., qui avez bien voulu propager cette revue parmi vos amis et connaissances philatélistes. L'année 1929 peut mourir. Son souvenir restera toujours vivant dans notre cœur. Elle a été le berceau de notre jeunesse. Elle a été le témoin de nos fatigues et de nos peines. Il est juste qu'elle soit aussi à l'honneur.

Dans le Livre d'Or de l'Histoire Philatélique, 1929 sera pour nous une cause de joie et de légitime orgueil. Elle marquera d'un trait profond le lien fraternel qui s'est formé entre les philatélistes d'Orient et de l'Étranger. Elle sera pour eux la source pure de laquelle coulera une quantité de transactions timbrologiques, et ce, dans le plus grand intérêt de leurs collections.

..

Le Roi est mort; vive le Roi. Les lumières éteintes un instant se sont brusquement rallumées. Un grand cri d'allégresse succède au silence d'un moment. 1930 vient de faire son apparition. De tous côtés on s'adresse des souhaits de bonheur.

L'ORIENT PHILATELIQUE est heureux de se mêler à cette joie générale. Puisse l'année nouvelle être pour vous tous, chers lectrices et lecteurs, une ère de succès, santé et prospérité.

Puisse 1930 voir vos désirs les plus chers réalisés. Au point de vue philatélique, ce sera pour les uns l'acquisition de quelques séries qui leur font défaut; pour les autres, le prélude d'échanges avantageux, etc. etc.

Pour nous, 1930 marquera la seconde année de notre existence. Puisse-t-elle voir se développer de plus en plus notre Société et nous amener aussi de nombreuses adhésions.

Nous savons pouvoir compter sur vous chers amis du C.P.E. Nous savons que votre collaboration ne nous

fera pas défaut. A l'œuvre donc. L'avenir est à nous : un avenir brillant et prospère. Vous avez déjà cherché à être le parrain d'un ou de plusieurs nouveaux membres. Cela ne vous a pas été facile dès l'abord. Nous le savons, mais vous n'en aurez que plus de mérite quand vous aurez réussi.

Et à vous, chers amis philatélistes qui avez demandé à faire partie de notre Société et qui, par négligence, n'avez pas encore retourné votre bulletin d'adhésion, 1930 marquera la date de votre entrée au Club. Puisse-t-elle faire en sorte qu'en lisant ces lignes, vous vous empressiez de réparer votre oubli en nous retournant le dit bulletin muni de votre signature.

Le C.P.E. a été fondé à l'instar de nombreuses Sociétés Philatéliques du monde entier. Son but est de grouper autour de lui tous les philatélistes d'Orient, de les faire connaître les uns les autres, de les met-

tre en relations avec leurs confrères de l'étranger, en leur procurant le moyen d'augmenter rapidement et à peu de frais leur collection.

Tous les philatélistes d'Orient se doivent de faire partie de notre Société. Pourquoi rester isolés? Pourquoi ne pas faire de plusieurs unités, un tout? C'est si beau de voir se réunir autour de la même table, les membres d'une même famille. Quand quelqu'un est absent, toutes les pensées vont vers lui, tous les cœurs sont avec lui. Venez, n'hésitez plus. Venez occuper votre place autour de notre grande table. Amenez aussi avec vous des invités, on mettra des rallonges et on devisera gaiement, joyeusement, pendant que couleront à flots les émissions anciennes, les séries nouvelles, les pièces rares, les valeurs communes, tout ce champagne philatélique qui excite les jeunes et passionne les vieux.

G. K.

L'EMISSION DE TIMBRES-POSTE D'EGYPTE DE 1866

C'est sous le règne d'Ismail pacha que, désireuse de se mettre au niveau des Etats Européens, l'Egypte adopta l'usage des timbres-poste.

La première émission de timbres-poste fut mise en vente le 1er Janvier 1866. Composée de sept valeurs, chacune d'un type différent : 5, 10 et 20 paras, 1, 2, 5 et 10 piastres cette série fut imprimée lithographiquement en couleur sur papier blanc, uni pour le 1 piastre et avec filigrane pyramide briquetée surmontée d'une étoile pour les autres valeurs. Ils ont en plus une surcharge noire typographiée qui se lit, comme du reste toutes les inscriptions arabes, de droite à gauche. L'inscription ici est en anciens caractères turs. Elle signifie :

Inscription	de droite : Tamghai	(Timbre)
»	supérieure : Posta	(Poste)
»	de gauche : Masrié	(Égyptien)
»	Centrale : Masr	(Égypte)
»	inférieure : indique la valeur, savoir :	
5 paras	: besch paras.	
10 »	: onn paras.	
20 »	: yguirmi paras.	
1 piastre	: bir grouch.	
2 »	: iki grouch.	
5 »	: besch grouch.	
10 »	: onn grouch.	

Voici une petite analyse de cette série qui fut retirée de la circulation le 1er Septembre 1867. Elle fut imprimée dans les ateliers de MM. Pellas Frères, de Gênes, à qui nous devons de nombreux essais.

1er type. 5 Paras vert-gris jaunâtre, vert-blanchâtre. Formé de rosaces et de losanges dans un cadre rectangulaire avec un chiffre dans les angles supérieur gauche et inférieur droit, et le mot : para, dans les angles opposés.

2ème type. 10 Paras brun, brun foncé, brun jaunâtre. Ovale perlé formé d'arabesques; cadre restangulaire avec des inscriptions et chiffres aux mêmes endroits que le premier type; bordure grecque.

3ème type. 20 Paras bleu, bleu-vif. Quatre sections de cercles avec arabesques au centre; cadre rectangulaire ayant le chiffre de la valeur aux angles supérieur droit et inférieur gauche, et le mot : para dans les angles opposés dans le sens oblique.

4ème type. 1 Piastre mauve, mauve, mauve-pâle et vif. Petit ovale central avec arabesques, renfermé dans un double ovale perlé, contenant le chiffre 1 et PE dans les angles aux mêmes endroits que le 3ème type

5ème type. 2 Piastres jaune, jaune-foncé et pâle, jaune-orange. Petite rosace centrale dans un octogone aux bords formés d'une tresse. Dans les angles PE 2, comme au 4ème type.

6ème type. 5 Piastres rose, rose-vif, rose-violacé. Petit ovale central avec arabesques dans un double ovale guilloché. Cadre rectangulaire portant dans de petits cercles aux angles supérieurs : PE 5, et aux angles inférieurs la même inscription renversée.

7ème type. 10 Piastres ardoise, ardoise pâle et foncé. Se rapproche du précédent mais les angles sont remplis de la même façon qu'au 5ème type.

Les variétés de surchage de cette série se rencontrent dans les 5 et 10 Piastres qui ont été surchargés respectivement : onn et besh grouch Ceci pour quelques pièces seulement. On trouve ainsi :

5 Piastres, rose, surchargé : onn grouch.

10 Piastres, ardoise, surchargé : besh grouch.

Les timbres de 1 Piastre venant à manquer, le Directeur Général des Postes, Muzzi Bey, autorise par la circulaire que nous reproduisons plus bas, à employer provisoirement des timbres de deux piastres coupés en biais, pour la moitié de la valeur y exprimée. Voici cette circulaire :

« A cause de l'insuffisance des timbres à 1 Piastre actuellement en cours, il est permis au bureau d'Alexandrie d'employer des timbres de 2 Piastres, divisés transversalement en parties égales, pour l'affranchissement des lettres, les deux moitiés représentant respectivement la valeur de 1 Piastre, et ce, du 16 au 31 Juillet courant. La coupure des timbres se fera en partant du côté gauche supérieur à celui inférieur droit. »

Alexandrie le 13 Juillet 1867.

Le Directeur Général :

Signé : Muzzi Bey.

Il est à noter que l'art 52 du règlement de Décembre 1865, au sujet des Postes d'Egypte, comportait que l'affranchissement des correspondances au moyen de timbres-poste coupés en deux était inadmissible et que la valeur de ceux dont on se serait servi serait perdue pour l'expéditeur. Toutefois, M. J. B. Moens affirme dans son livre « Timbres d'Egypte et de la Compagnie du Canal de Suez », qui parut en 1880 en 150 exemplaires seulement, qu'il lui est passé entre les mains plusieurs demi-timbres coupés en biais, antérieurement au 16 Juillet 1867. Il cite entr'autres une oblitération : Alexandrie 6 Mai 1866, mais il ne saurait dire si la lettre fut taxée par suite de ce fait, car il n'a vu que le timbre seul sans l'enveloppe. (à suivre)



Les Timbres du Prince Farouk

C'est le 9 octobre 1817 (22 Zul Huded 1335) après la mort du Sultan Hussein, que le Prince Ahmed Fouad monta sur le trône. Jusqu'alors il n'avait qu'une fille.

Le 24 mai 1919 le Sultan Fouad s'est remarié. De ce mariage est né au Palais d'Abdine, au Caire, le mer-

tandis que le cadre est :

brun	pour le	5 mill.
carmin	» »	10 »
outrémer foncé	» »	15 »
bleu vert	» »	20 »

Les timbres sont bilingues comme pour les autres commémoratifs, Millésime A/29 devant le premier timbre



credi 11 février 1920 (21 Djamad Awal 1338) l'héritier du trône, le Prince Farouk.

Le 15 mars 1922 le Sultan est proclamé Roi et l'Égypte indépendante. (La surcharge ornée d'une couronne signifie: Royaume d'Égypte. 15 Mars 1922). Le 11 février 1929 le Prince Farouk, héritier du trône de l'Égypte, entrait dans sa dixième année. L'Égypte, pour commémorer ce fait, a émis une série de 4 timbres-poste ayant comme sujet unique l'effigie du jeune prince déjà philatéliste.

Cette série, tirée par le procédé Off—set, est l'œuvre du Service de l'Arpentage du Caire.

Elle est imprimée sur papier blanc filigrané F arabe surmonté d'une couronne en deux couleurs. Le centre, la photographie du Prince, debout en habit de ville, est en couleur ardoise,

de la dernière (5me) rangée horizontale. Épaisseur moyenne du papier mm. 0,079. Résistance moyenne du papier 2,1 d'après les appareils Ashcroft.

La planche est composée de 50 timbres, soit de 5 rangées horizontales de 10 timbres.

Dimension moyenne de la planche horizontalement m. 02703 et verticalement m. 0231.

Dimension moyenne du cadre du timbre horiz. mm. 223 et vertic. mm. 39.

Espace moyen entre les deux cadres horiz. mm. 3,3 et vertic. mm. 3.

La série est restée en vente et en cours sept jours seulement, de façon que le 18 février 1929 les timbres n'étaient plus valables pour la correspondance.

Nous ne connaissons qu'une seule erreur: le centre brun au lieu d'ardoise pour les 10, 15 et 20 millièmes. L'Administration des Postes a vendu cette variété, à son insu, dès le jour de l'émission. Le Service de l'Arpentage admet cette variété, mais sans pouvoir l'expliquer.

Les lignes principales du dessin du timbre sont une couronne princière au sommet du cadre au dessus du mot Egypte. Ensuite sur un fond d'arabesques les mots: Prince Farouk. Les

lie elle ne nous est pas inconnue. La Turquie nous a déjà dotés de quelques timbres et même de surcharges en écriture koufique.

Avec cette émission la collection de timbres d'Egypte a les trois sortes d'écriture, soit le koufi (hiéroglyphique) le tougari (commercial) et le farsi (persan).

Puisque ce timbre commémore l'entrée du Prince dans le Temple de la Philatélie, qu'il nous soit permis de faire une allocution de bienvenue à



La foule se pressant au guichet de la poste de Ataba El-Khadra au Caire pour l'achat des timbres de S.A.R. le Prince Farouk.

dates: 1920—1929 encadrent le centre.

La ligne inférieure est en caractères latins et la ligne supérieure en langue arabe et en écriture koufique.

Si c'est pour la première fois que l'écriture koufique fait son apparition sur les timbres d'Egypte, en philaté-

notre royal adepte.

Monseigneur!

Au même Panthéon où vous faites votre entrée philatélique aujourd'hui, il n'y a pas un an que votre illustre aïeul Mohamed Aly accompagné d'un savant médecin Im Hotep, y

entrait, en présence de milliers et de milliers de sommités internationales accourues à l'ombre des Pyramides de toutes les parties du monde pour chercher les moyens de soulager les douleurs humaines.

Si nous ne trouvons pas l'esprit de la civilisation grecque aux monuments et aux colosses de l'ancienne Égypte,

la Philatélie; aujourd'hui l'État, pour commémorer le changement de son régime ou la naissance d'un Prince, émet un timbre qui va aux quatre coins du globe annoncer la nouvelle; les anciens Égyptiens faisaient quelque chose de plus durable que nos bouts de papier en distribuant partout les scarabées sur lesquels on inscrivait



A Port-Fouad. Une photo inédite de la véritable bagarre qui a eu lieu dans cette ville le jour de son inauguration en Décembre 1926.

On sait qu'une série de timbres de quatre valeurs, la série de navigation et le 50 Pt. surchargés PORT-FOUAD avait été mise en vente ce jour-là. On estime à 4000 le nombre des personnes qui étaient présentes à l'ouverture des guichets de la Poste.

nous y trouvons tout de même l'embryon de la Médecine en Im Hotep, qui cherche à rendre moins pénible la souffrance.

Nous y trouvons la philatélie: la science de l'ornementation à un point tellement avancé sur les monuments, les meubles, les bibelots, les ustensiles etc., qu'il est impossible de ne pas y voir quelque chose qui ressemble à

la nouvelle. Pourquoi ne pas admettre ces scarabées comme les ancêtres de nos timbres poste?

Dans ce Temple où votre Auguste Père, l'Éminent Philatéliste, a mis auprès des Pyramides et du Sphinx, les seuls emblèmes jusqu'alors, des divinités comme Thot, des rois comme Amen Hotep III, des savants comme Im Hotep, et d'où le fondateur de

la dynastie, le grand Mohamed Aly, d'un air d'avertissement admire son pays qui progresse à pas de géant sous l'égide d'un souverain savant et avisé, notre science et notre siècle vous confient le sceptre de la Philatélie et de ses espoirs.

Dans le péristyle de ce Temple philatélique où vous faites votre entrée triomphale, la foule de toutes les races et parlant toutes les langues vous applaudit. Elle vous souhaite la bienvenue en vous disant qu'à vous, Monseigneur, incombe la charge de propager notre chère Philatélie dont les charmes absorbent déjà vos loisirs.

La Philatélie et nous, nous vous promettons de vous garder précieusement dans nos cœurs, nos Albums et nos catalogues.

Ch. TSOPOLIDIS

C.P.E. 65.

Agent de l'Orient Philatélique.



Une jolie variété d'Egypte

Communiquée par

M. Mohamed Amin Fawzi

C.P.E. 84

The Egyptian Stamp Mart.

HOMSY & PERULLO

6, Rue Manakh, 6

LE CAIRE

Vente et achat

de timbres - poste tous pays

Maison la mieux fournie

et vendant

le meilleur marché ;

Spécialiste d'Orient

Alexandrie

Port-Said

Escompte de 10 %

accordé aux membres

du C. P. E.

Echos et Nouvelles

Une circulaire intéressante

Le sous-directeur général des Postes a adressé aux chefs des différents services, une circulaire dans laquelle il attire leur attention sur la question de la conduite des employés envers leurs collègues au cours de leur service.

Les employés qui emploieraient un langage grossier ou qui manqueraient de politesse envers leurs collègues ou le public, et qui seraient pris en flagrant délit, seraient passibles de mesures disciplinaires très sévères.

D'autre part la circulaire attire l'attention des chefs sur cette question et déclare que leur capacité sera démontrée par l'énergie qu'ils témoigneront à éviter la répétition dans leurs services de pareils incidents.

..

L'échange des Mandats-Poste entre l'Égypte et la Suisse.

L'échange des mandats-postes ordinaires a été établi avec la Suisse depuis le 1er Octobre 1929.

Les mandats sont exprimés en livres sterlings et le montant maximum est fixé à Lst. 40 (quarante livres sterling par mandat).

En outre, les mandats doivent être rédigés en une des langues anglaise ou française.

..

Cachets de Poste

On a médité de tous les États en général et de chaque État en particulier. « L'État est un mauvais commerçant » se plaît-on à répéter dans toutes les langues. A force de s'entendre houspiller, les États ont

voulu prouver qu'ils étaient capables de mener leurs entreprises aussi bien que les maisons privées. Et comme, dans chaque pays, les Postes sont en leurs mains, ils ont organisé leur publicité. Pour cela, ils ont modifié l'oblitération des timbres ajoutant au cachet habituel, porteur d'indications réglementaires, des renseignements pratiques, alléchants ou curieux ou des appels à la charité et à l'initiative publique.

La Belgique, la première, a en deux langues, lancé l'appel en faveur de la lutte contre la tuberculose : « Employez des timbres antituberculeux » — Gebruikt de antituberculeuze zegels ». De même, elle fit connaître par le même moyen, ses ports, ses foires, ses eaux, ses plages. Toutes ses villes intéressantes défilent ainsi sur des milliers d'enveloppes.

La France a sa collection très variée. En voici quelques uns : « Le vin est un aliment. Buvez du vin. — Répandons l'hygiène et la puériculture qui conservent à nos enfants, vie et santé. — Chaque année 80.000 bébés meurent par votre ignorance. Mamans apprenez votre métier. — Portez votre courrier à la poste dès qu'il sera prêt : le départ en sera mieux assuré. »

A rapprocher de cette indication espagnole qui se traduit facilement : « La claridad en la direccion de los envios facilita el rapido reparto. »

Une Anglaise : « Visit Government exhibition of Egyptian industries » ; une Canadienne bi-langue : « Help prevent forest fires. Aidez à empêcher les feux des forêts » ; une Italienne : « Preferite le sigarette Savoia.... »

Cette publicité est à louer. Elle est

utile. Elle sert à tous. Et elle montre que chaque nation a bien le droit de vanter chez elle et en dehors de ses frontières, ses richesses, ses produits, ses grâces et ses beautés.

..

Le bureau de distribution de la Poste du Caire

Le Ministère des Communications a renvoyé à l'Administration des Bâtimens, pour l'évaluation des dépenses nécessaires, le projet de construction d'un nouvel étage au-dessus de l'immeuble des postes du Caire, pour y loger le bureau de distribution.

..

Les facteurs ne sont pas contents

Il y a quelques temps, les facteurs d'Alexandrie avaient demandé à être reçus par le sous-directeur général des postes à qui ils avaient au préalable remis un rapport concernant leurs doléances. Considérant que le rapport des facteurs était amplement suffisant pour lui permettre d'étudier la question, le sous-directeur refusa de recevoir la délégation des facteurs.

Ceux-ci, devant ce refus, se mirent en grève pendant une heure.

Une telle attitude ne manqua pas d'émouvoir les autorités compétentes, d'autant plus que le mouvement avait été déclenché par suite d'une amende infligée au président du syndicat des facteurs qui arrivait systématiquement en retard.

On demanda à la police de découvrir les meneurs. Un officier et quelques soldats se rendirent au siège du syndicat et prirent le nom des facteurs faisant partie du Conseil d'Administration. Ceux-ci, au nombre de sept, ont été transférés en Haute Egypte, à Assiout, Mallawi et à Guirgueh.

Pour les lettres express

L'Administration des Postes Egyptiennes a présenté au Ministère des Communications, une note demandant d'augmenter les récompenses accordées aux employés du service des lettres express.

L'Administration a remarqué l'insuffisance des récompenses accordées actuellement et qui sont de L. E. 200.

L'augmentation demandée est de L.E. 100.

..

Les nouvelles enveloppes de 15 mill.

L'Administration des Postes vient de mettre en vente de nouvelles enveloppes pour les lettres recommandées. Elles portent un timbre imprimé en relief avec l'effigie du Roi.

Les inscriptions y sont faites en arabe et en français et leur prix de vente a été fixé à 18 millièmes pièce.

..

Le Timbre de l'Exposition Coloniale Internationale

Le jury ayant examiné les projets du timbre de l'Exposition Coloniale Internationale, décerna le premier prix à Madame Cayon Rohan dont la maquette représente les visages de diverses races avec, au fond, la silhouette de monuments rappelant l'Indo-Chine dont le nom seul est inscrit sur le timbre.

..

Le courrier aérien

A partir du 15 Novembre, le courrier aérien pour l'Angleterre et au-delà, part d'Alexandrie tous les vendredis dans la matinée, au lieu des mercredis, pour arriver à Londres le mardi à 3 h. p.m.

Les dernières levées des correspondances à acheminer par la dite voie ont lieu comme suit :

A Alexandrie, Bureau Central, le jeudi à 10 h. p.m. Au Caire, Bureau Central, le jeudi à 9 h. 50 p.m. A Port Saïd, Bureau Central, le jeudi à 5 h. 30 p.m. et dans les autres bureaux à temps pour coïncider avec l'horaire sus-indiqué.

Il est à noter que la ligne survole actuellement l'Europe Centrale.

* *

Les timbres d'aviation et du Service Express

Par décision de l'Administration des Postes, il ne sera plus dorénavant mis de restrictions pour l'achat des timbres de la poste aérienne et des timbres express. On sait que jusqu'ici il n'était pas permis d'acquérir plus de 25 exemplaires de ces timbres à la fois.

Tous les bureaux de poste égyptiens ont été informés de cette décision.

* *

Le Yémen et l'accord international Postal

Le Gouvernement Egyptien a été officiellement avisé que le Gouvernement du Yémen a accepté d'adhérer à partir du 1er Janvier 1930, à la convention postale internationale signée à Stockholm le 28 Août 1924 et relative aux accords concernant les lettres, les boîtes assurées, les colis, les mandats, les remboursements, les abonnements aux journaux et les imprimés périodiques.

La démission du directeur général des Postes

C'est avec regret que nous avons appris la démission de S.E. Hassan Mazloum Pacha, Directeur Général des Postes Egyptiennes.

Les fonctionnaires de la Poste de la Capitale avaient demandé à Son Excellence, la permission de lui offrir un souvenir à l'occasion de sa mise

en retraite. Ce dernier répondit qu'il ne trouvait aucun inconvénient à cela, pourvu que le souvenir soit une photographie de tout le personnel qui avait collaboré avec lui depuis de nombreuses années.

Le désir de Son Excellence sera pris en considération, et c'est une photographie qui lui sera offerte.

* *

Les correspondances pour l'Esthonie.

Suivant une communication reçue des autorités postales d'Esthonie, les correspondances adressées aux localités esthoniennes devront porter le nom actuel des localités de destination, au lieu de la dénomination en usage avant 1928.

Les correspondances seront ainsi adressées à :

Tallin au lieu de Reval.

Tartu au lieu de Dorpat.

Viljandi au lieu de Fellin.

Rakvere au lieu de Wesenberg.

Kuressaar au lieu de Arensburg.

Paide au lieu de Weissenstein.

Baltiski au lieu de Baltischport.

Turi au lieu de Turgel.

Poltsamaa au lieu de Oberpahlen.

Narva Joesuu au lieu de Hungerburg.

La perte de onze plis recommandés.

Le mois dernier, l'Administration des Postes avait reçu de Budapest un sac de lettres à l'adresse d'Alexandrie. Lorsque le sac fut ouvert, on constata qu'il y manquait onze plis recommandés. Aussitôt l'Administration prit les mesures réglementaires et malgré les recherches des Postes de Hongrie, on ne trouva aucune trace de ces plis.

C'est alors que l'Administration des Postes à Budapest proposa au Gouvernement Egyptien d'appliquer l'art. 51 de l'Accord de Stockholm, à savoir que les bureaux intermédiaires par lesquels ce sac a passé, en l'occurrence la Hongrie, la Serbie,

l'Italie et l'Égypte, devraient supporter à parts égales le montant de l'indemnité réglementaire.

Cette proposition a été soumise au Ministère des Communications pour examen et avis.

Les correspondances aériennes.

A partir du Vendredi 6 Décembre 1929, les correspondances aériennes adressées à l'île de Crète, à la Grèce et en transit par ce pays, sont acheminées directement et ce, outre celles destinées à la Grande Bretagne et en transit par cette dernière.

Les correspondances ainsi acheminées arrivent à destination aux heures indiquées ci après :

A Crète, le vendredi à 4 h. 15 p.m.

A Athènes, le samedi à 11 h. 45 p.m.

A Londres, le mardi à 3 h. p.m.

Les surtaxes pour la transmission des correspondances à acheminer par la voie aérienne pour les pays men-

tionnés ci dessous, ont été fixés comme suit à partir du 1er Décembre 1929.

Pour Crète : 6 mills. par 20 grammes ou fraction.

Pour la Grèce et en transit par ce pays jusqu'à Athènes; 10 mills. par 20 grammes ou fraction.

Pour la Grande Bretagne et en transit par ce pays jusqu'à Londres : 13 mills. par 20 grammes ou fraction.

Pour l'Iraq jusqu'à Baghdad et Basrah : 12 mills. par 20 grammes ou fraction.

Pour la Perse, directement à Abouchire, Jask et Lingeh : 20 mills. par 20 grammes ou fraction.

Pour les Indes jusqu'à Karachi : 25 mills. par 20 grammes ou fraction.

Exposition de Tunis

Nous avons le plaisir de compter parmi nos membres M. Oh. Kadifian, Médaille d'Or du jury de Turin à la dernière exposition de cette année pour sa superbe collection spécialisée de Sicile.

DEUIL

Je désire recev. tapis, soieries en coul., bibelots, bijoux, petits objets d'art, faiences, cuivres et fabriet de pays d'orig. de Egypte, Irak, Turquie, Asie Mineure, Tunis, Arabie, Syrie, etc. Donne en éch. tim. d'Uruguay, Parag, Argent. anc. nouv. et commém. Dés. corresp. pour éch. analog. autres pays. N'accept. pas timb. Echanges sérieux. Réponse immédiate: *J. M. Sanchez Colonia 1084 Montevideo Uruguay*. Dés. recev. revues philat. pour annonces.

C'est avec un très vif regret que nous avons appris le décès de M. Gabriel Toma, membre du Club Philatélique d'Égypte et ancien fondé de pouvoirs au Crédit Lyonnais du Caire, survenu à Héliopolis le 8 nov. dernier.

Nous avions su apprécier les qualités de cœur et d'esprit qui faisaient de notre cher camarade un homme d'une conversation à la fois agréable et sympathique. Aussi, c'est avec une grande émotion que nous renouvelons ici à sa veuve et à ses enfants l'assurance de nos condoléances les plus sincères.

Club Philatélique d'Egypte

Section "Echanges"

REGLEMENT INTERIEUR

Article Premier

Tout membre actif ou correspondant du C.P.E. reçoit à son adhésion au Club, un numéro d'ordre qu'il doit toujours apposer à la place des timbres prélevés dans les carnets qu'il reçoit en circulation.

Art. 2

Les timbres-poste remis au Club pour la circulation, doivent être montés sur des petits carnets pouvant être mis dans des enveloppes de format commercial.

Art. 3

Les carnets mis en circulation doivent être confectionnés avec le plus grand soin, et ne doivent contenir que des timbres authentiques et de premier choix. Toutefois, les timbres de second choix sont tolérés, à condition qu'ils soient signalés visiblement.

Art. 4

Tous les envois sont minutieusement vérifiés par le Chef des Echanges. Les timbres qui ne seraient pas conformes aux dispositions de l'art. 3 seront retirés des carnets et gardés au siège du Club, sous enveloppe. Ils seront retournés à leur propriétaire aussitôt que les carnets d'où ils ont été ôtés seront rentrés de la circulation.

Art. 5

Tous les membres du C.P.E. qui en font la demande, reçoivent directe-

ment du Club, à tour de rôle, les carnets en circulation, afin qu'il n'y ait pas de plus favorisés que d'autres. Toutefois la préférence sera donnée aux membres fréquentant assidûment les réunions.

Art. 6

Il est strictement interdit de communiquer un envoi à des philatélistes étrangers au C.P.E. Toutefois, on peut prélever des timbres pour d'autres personnes, mais à ses risques et périls, et sans conditions de retour.

Art. 7

Il est strictement interdit de faire des marques ou remarques, sur, ou à côté des timbres des carnets.

Tout sociétaire qui détériorerait un timbre d'un envoi à choix, est tenu de s'en rendre acquéreur au prix marqué.

Art. 8

Tout membre doit, dès la réception d'un envoi, contrôler si le nombre des carnets est conforme à la feuille de route qui l'accompagne. Il devra s'assurer avant tout prélèvement, que toutes les cases vides portent bien le numéro du membre qui a opéré des prélèvements. En cas de manquant il devra apposer sur la case le mot « VI-DE », signer et signaler la chose sur la feuille de route.

Tout sociétaire qui, dans la marche des envois, précède celui qui aura constaté des cases vides, sera débité de

la valeur des timbres manquants à moins qu'il puisse se justifier.

Art. 9

Il est strictement interdit de changer ou de substituer des timbres dans les carnets. Tout membre qui aurait mis des carnets en circulation et qui constaterait à leur retour la moindre indécrotte, est tenu d'en aviser de suite le Chef des Echanges, afin qu'il soit possible de procéder à une enquête et de prononcer la radiation du coupable. Le nom de ce dernier sera publié dans l'organe du Club, sous réserve de toutes autres poursuites, même judiciaires.

Art. 10

Les envois ne doivent pas être conservés par les destinataires plus de cinq jours francs, c'est-à-dire non compris le jour de réception et de l'expédition. Des feuilles de routes sont jointes à chaque envoi et tout Sociétaire est tenu, sous peine de radiation, de remplir la colonne qui lui est attribuée, même s'il n'a rien prélevé.

Aussitôt qu'il aura terminé son choix, le Sociétaire (sans attendre pour cela que les cinq jours soient écoulés) devra faire parvenir l'envoi qu'il a reçu au Sociétaire suivant indiqué dans la feuille de route, sous pli recommandé. Dans une même ville, les envois peuvent être remis de la main en main, sous la responsabilité des membres en cause. Les membres correspondants qui désireraient recevoir des carnets en circulation sont priés d'en informer, par écrit, le Chef des Echanges.

Art. 11

Tout membre recevant un envoi en circulation en est tenu responsable jusqu'au moment où il le remet au membre suivant. Il est opéré, sur cha-

que carnet rentrant de circulation, une retenue de dix pour cent sur les prélèvements faits, au profit du Club.

Le retour des carnets et les frais d'envoi de fonds, sont à la charge du propriétaire des carnets.

Art. 12

Le prix des timbres devra être basé sur le catalogue Yvert et Tellier de préférence, avec un escompte raisonnable suivant la qualité et l'état des timbres.

Pour chaque timbre il sera indiqué au dessus de la case le numéro du catalogue et la côte et au dessous le prix net demandé en francs français. Les membres régleront leur prélèvement au comptant et au cours du change, soit 8 millièmes le franc.

Le règlement des comptes des carnets sera fait par le Club tous les trois mois, soit fin Février, Mai, Août et Novembre.

Art. 13

Le délai de retour des carnets aux propriétaires est laissé au choix de ces derniers. Toutefois, cette condition n'est pas formelle, car pour une raison quelconque, le Chef des Echanges peut être empêché par une force majeure de retourner les carnets dans le délai voulu. Dans ces cas spéciaux, il sera fait au mieux des intérêts de chacun.

Art. 14

Le C.P.E. peut exiger par la voie de son Président, le paiement immédiat des prélèvements effectués par un Sociétaire, même si celui-ci a en circulation des carnets dont la valeur est plus élevée que ce qu'il doit.

Art. 15

Les envois de Sociétés correspondantes sont admis à la circulation aux

conditions prévues dans le présent règlement. Il sera retenu sur les prix de la vente en plus du dix pour cent le port de retour.

Art. 16

Des envois spéciaux de carnets mis en circulation par les membres pourront être fait à des Sociétés correspondantes.

Art. 17

Les envois des marchands ou collectionneurs étrangers, c'est-à-dire ne faisant pas partie du C.P.E., ne seront pas admis à la circulation.

Art. 18

Toute personne demandant son admission au Club, adhère, par ce fait aux statuts et règlements.

LES DEUX TIMBRES

Monsieur, Madame, Bébé, sont au salon.

Bébé tire le tapis du bas du guéridon

Et, maladroit, à sa suite il entraîne,

Deux jolis timbres d'Ukraine.

Oh, dit Madame éplorée, quel malheur!

Vois, l'un d'eux est déchiré.

Ah! dit Monsieur tout joyeux, quel bonheur!

Vois, l'autre n'est pas abîmé.

Monsieur fut sage, en vérité.

Il faut tout voir du bon côté.

V. PRUDENTE

8, Rue du Télégraphe - Le Caire

Grand assortiment de
timbres d'Orient

Vente et achat de Timbres-Poste
tous Pays

Albums et accessoires
Philatéliques toujours en stock

Envoi de Carnets à choix contre
sérieuses références

Escompte de 10% pour les
membres du C P E.

Spécialiste

de timbres

EGYPTE & PORT-FOUAD

SOUDAN

ARABIE (Nejd & Hejaz)

TRANSJORDANIE, IRAQ,

PALESTINE

Achète aussi Lots et Collections
de ces pays — Faire offres

A. CHOUKRI

E. Timbres - Poste

LE CAIRE (Egypte)

Conte de Noël

Depuis quelque deux mille ans que l'on écrit des contes de Noël avec accompagnement obligatoire de flocons de neige, de barbe blanche, de hotte garnie, de souliers dans la cheminée, etc., il semble impossible d'improviser de nouvelles variations sur un thème aussi rebattu. Pourtant un journal autrichien a donné naguère une version d'une ingénuité charmante que nous ne pouvons nous tenir de placer sous vos yeux.

Il y avait dans une ville de Pologne, un petit garçon rempli de foi qui désirait du petit Jésus, un cheval, une brouette et un traîneau. Il employa d'abord les moyens humains pour les obtenir, c'est-à-dire qu'il apprit ses prières et les récita sans faillir. Puis, pour plus de sûreté et parce que les enfants approchent le cœur de Dieu, il recourut aux procédés surnaturels. Il soupçonna que le Seigneur aimerait peut-être recevoir une jolie carte postale. Il la choisit illustrée et y transcrivit sa requête :

« Mon Dieu, donnez-moi une brouette, un cheval et un traîneau, puisque je récite le Notre Père sans faire de faute. »

Il libella l'adresse classique : « Bon Dieu, Ciel », affranchit, mit à la Poste la veille du grand jour et attendit avec fièvre la réponse. Sachez que, pour faciliter la distribution, il avait pris soin de noter au dos de l'enveloppe son nom et l'indication de son domicile.

Or, l'employé des postes, quand il eut entre les mains cette carte postale fut perplexe. Mais c'était un bon fonctionnaire et un père de famille.

Il barra l'adresse, calligraphia la mention : REFUSE PAR SAINT PIERRE, et renvoya la carte au trop confiant expéditeur.

Seulement — et c'est ici que l'histoire devient amusante — il voulut que l'illusion soit complète et que la carte eut l'air d'avoir erré jusqu'aux portes de la cité bienheureuse. Cherchant quel signe matériel pourrait attester ce voyage, il se dit que le Paradis étant situé en dehors des limites de la Pologne, et probablement de l'Union Postale Universelle, l'affranchissement habituel devenait insuffisant. Il s' alarma pour les intérêts du Trésor et froidement imposa une surtaxe...



ALI BABA

Ce merveilleux paquet de beaux, rares et authentiques timbres de : *Albanie, Anatolie, Antioquia, Calédonie, Caméroun, Congo, Corée, Daho-*

me, Elobey, Epirus, Finme, Gabon, Guadeloupe, Guinée, Guyane, Haute Volta, Yvoir, Labuan, Libéria, Madagascar, Martinique, Miquelon, Monténégro, Niger, Nyassa, Océanie, Oubangui, Perse, Réunion, Rhodesia, Sénégal, Somalia, Soudan, Togo, Turquie, Vatican, Wallis-Futuna.

Ce magnifique lot pour seulement 6 pence. En même temps vous recevrez un envoi à choix intéressant. Demandez un numéro gratuit de notre journal international.

Écrivez s.v.p. aujourd'hui à
COSMOPHILATELIST, Leodegarstr. 2,
 Lucerne (Suisse)

Dernières Nouveautés d'Orient

AFGHANISTAN :

Une série de sept timbres portant l'effigie de l'ex-Roi Habibullah avait été commandée, mais elle n'aura pas cours à cause du changement de régime.

ALGERIE :

Le 75c. au type e devient bleu au lieu de carmin.

Une série de timbres sera prochainement émise à l'occasion du Centenaire de l'Algérie.

ALEXANDRIE :

Comme les années précédentes, un timbre de 15 plus 5 millièmes, a été mis en vente le 1er Octobre, au profit de la Caisse d'Amortissement.

ERITHREE :

Trois des timbres de l'émission de 1910-16 viennent d'être remis en cours, dentelées 11 au lieu de 13 1)2. Ce sont les 5c vert- 10c rouge- brun et 15c noir-bleu.

ETHIOPIE :

Le Roi a ordonné qu'une surcharge soit apposée en violet sur 1500 séries complètes des timbres No 145 à 154 pour fêter l'acquisition d'un avion officiel par le gouvernement. Ces timbres n'ont eu cours qu'un seul jour seulement le 16 Août dernier. Cette surcharge se traduit com-

me suit : 16 Août 1929. Avion du Gouvernement Ethiopien.

LIBYE :

Le No. 184 d'Italie 1 L. 25 outremer et bleu a paru avec la surcharge « Libia » au type b. Ce timbre au tirage limité est mis seulement en vente aux bureaux de poste de Tripoli et de Bengasi.

MAROC :

D'après le *Stamp Collecting*, l'Italie est sur le point d'ouvrir un bureau de poste dans la ville internationale de Tanger, en vertu des prérogatives que lui concède la Convention de Tanger. On emploiera les timbres italiens en cours, surchargés Tangeri.

PERSE :

Quatre fortes valeurs : 3K bistre — 10K violet — 20K jaune-olive — 30K vert viennent compléter la série des timbres de la poste aérienne, en cours.

PORT-SAID :

Comme à Alexandrie, un nouveau timbre de 15 plus 5 millièmes a été émis le 1er Octobre au profit de la Caisse d'Amortissement.

TURQUIE :

Un premier lot de vingt millions de nouveaux timbres-poste commandés en Angleterre, sera livré sous peu. Les anciens timbres seront valables jusqu'au 31 juillet 1930.

Concours Philatélique

Dans le premier Numéro de notre Revue, nous avons organisé à l'intention de nos lecteurs, un grand concours philatélique doté de plusieurs prix intéressants. Nous demandions à l'activité des collectionneurs de nous signaler les erreurs, variétés, etc., des timbres d'Egypte non catalogués qu'ils connaissaient ou qu'ils possédaient dans leur collection.

Bien que le sujet de ce concours fut vaste, nous ne désespérions pas de recevoir de bonnes réponses et nous gardions l'espoir de former plus tard un catalogue détaillé dans lequel nous aurions réuni toutes les indications ainsi fournies.

Notre premier numéro distribué, nous avons attendu patiemment les réponses. Elles n'arrivèrent pas nombreuses et, à la clôture du concours, nous n'en comptons guère que... six. Toutes émanaient de philatélistes débutants et ne répondaient guère ou presque aux conditions du concours.

Néanmoins, nous ne nous sommes pas découragés. Nous avons même été émus de ce résultat, car nous avons eu la preuve que ces débutants qui forment le point principal du but que nous visons, travaillent plus que tous ces philatélistes avancés qui ont peur de se remuer, craignant de tomber de haut dans la masse commune.

Et c'est à leur intention que nous organisons aujourd'hui un nouveau concours. Bien entendu, seuls les membres du C.P.E. peuvent y participer et prendre part au tirage des primes que nous attribuerons aux meilleures réponses.

CONDITIONS DU CONCOURS

Répondre aux deux questions suivantes :

1.— Quel est le timbre d'Egypte qui a été le mieux exécuté, tant au point de vue dessin qu'au point de vue impression ?

2.— Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à déterminer votre choix sur tel ou tel timbre ?

Ce concours a été proposé par Mr. Ch. Tsopolidis, Agent de l'Orient Philatélique à Alexandrie, qui offre comme primes aux cinq premiers gagnants, une pochette de timbres-poste du Soudan d'une valeur de Frs 50 chaque.

Pour engager les membres à y participer nombreux, nous offrons en outre :

6me à 8me prix : 2 cartes postales artistiques faites avec des timbres.

9me et 10me prix : 1 carte postale idem.

Les réponses doivent être adressées à M. Georges Khayat, 14, rue Mazloum Pacha, le Caire. La date de clôture du concours est fixée au premier Mars 1930. Passé ce délai, il ne sera plus tenu compte des réponses envoyées. Prière d'affranchir philatéliquement.

Les réponses seront soumises à une Commission composée de philatélistes-artistes éminents d'Alexandrie et du Caire, qui aura à se prononcer sur le choix fait par les concurrents.

Liste des Membres du C.P.E.

MEMBRE D'HONNEUR

S.E. AHMED BEY MAZLOUM

Juge au Tribunal Mixte, Alexandrie

MEMBRES ACTIFS

1. — GEORGES KHAYAT — 14, Rue Mazlum Pacha, Le Caire. Recherche Egypte, Palestine, Soudan Egyptien, préférence en blocs de quatre avec millésimes. Donne en échange tous pays.
2. — FERNANDO GEMIGNANI — B.P. 254, Le Caire. Désire timbres poste Europe et Proche-Orient, contre tous pays. Pas premier.
3. — ROBERT MIRABELLI — C/o Sun Life Assurance Coy. of Canada, B.P. 1053, Le Caire. Désire recevoir des envois à choix des Colonies Anglaises.
4. — CHARLES TABET — B.P. 1107, Le Caire. Accepte en échange, timbres-poste de Syrie, Grand-Liban, 1er choix. Pas premier.
5. — EUGENE GALDES — B.P. 568, Le Caire. Echange timbres-poste tous pays. Recherche Europe et colonies.
6. — FRANKLIN BERNARD — Architecte 17 Rue Antikhana, Le Caire.
7. — ALFREDO DAZZI — 4, Chareh Wabour El Fransaoui, Imm. Baker (Boulac). Le Caire. Désire recevoir des envois à choix jusqu'à 1924. Pas premier.
8. — ALEXANDRE DIGRIS — Comptoir National d'Escompte, Le Caire. Désire en échange tous pays, bons timbres de premier choix seulement. Pas premier.
9. — MARIO ANASTASIA — B.P. 955 Le Caire.
10. — ISIDORE APPEL — C/o S. Goldenberg, 19 Avenue Fouad 1er, Le Caire. Désire en échange timbres-poste Europe. Donne tous pays.
12. — UGO CARBONARO — B.P. 254. Le Caire. Echange désiré avec tous pays.

13. — A. CHOUKRI — Le Caire. Echange timbres poste. Désire Orient donne tous pays.
16. — SAMY FRIEDMANN — B.P. 372, Le Caire. Recherche timbres poste aériens. Neufs seulement.
18. — ANT. CORECCO — Banco Italo Egiziano. Le Caire.
19. — MARIO RECH — 15 Rue Chitty Bey, Choubrâh. Le Caire. Désire faire des envois à choix de timbres-poste tous pays, aussi colonies.
29. — GEORGES DAHAN — Société des Eaux. Le Caire.
31. — VINCENZO PRUDENTE — 8, Rue du Télégraphe. Le Caire. Désire faire et recevoir de bons envois à choix de tous pays.
32. — SELIM BEY MISSALLI — 5, Rue Salmi, Choubra, le Caire.
34. — GEORGES ZAMROUD — 23, Rue Birket El Ratl, Le Caire. Désire échanger des timbres-poses de tous pays. Catal. Yvert 1930.
35. — JOSEPH HOMSY — 6, Rue Manakh, Le Caire. Envoi carnets à choix et mancolistes, timbres tous pays. Meilleures références.
37. — ALEXANDRE ZALZAL — 13, Rue Aboul Sebaa, le Caire. Désire ach. timbres-poste proche-Orient. Faire offres. Echange aussi.
38. — D. MAGRI OVEREND — 5, Rue Aziz, Choubrâh. Le Caire. Echange recherché avec tous pays.
41. — VICTOR LEON — 209, Avenue de la Reine Nazli. Le Caire. Débutant désire échanger timbres-poste tous pays avec débutants.
42. — G. SAMMAN — B.P. 901, Le Caire.
43. — EMILE HENOUD — Comptoir National d'Escompte. Le Caire. Echange désiré avec collectionneurs débutants et moyens. Donne tous pays.
48. — GADALIA MOGHENAGHE — 45, Rue Sakakini, Le Caire.
49. — FELIX B. LASSIN — Rue Hawayati, Le Caire. N'accepte que les timbres commémoratifs.
50. — YVES B. LASSIN — 17, Rue Kasr El Nil, Le Caire.

51. -- ELIAS T. HOYEK — Poste Restante, Daher. Le Caire. Echange timbres-poste tous pays.
52. -- FICHEL KLEIN — 3, Rue Maghraby, Le Caire. Achat de lots et collections de toute importance.
54. -- IVANOFF CENTONZE — 117, Avenue Reine Nazli, Le Caire. Désire faire échange timbres poste tous pays avec débutants.
55. -- JOSEPH CARALY — B.P. 1107, Le Caire. Echange Europe, Amérique contre Turquie, Egypte et Soudan.
57. -- GEORGES ZARTARIAN — 13, Avenue Fouad 1er. Le Caire. Achat et vente de timbres d'Egypte commémoratifs etc. Turquie (Mustapha Kemal et autres) Syrie, Palestine, Transjordanie.
66. -- JOSEPH SINANIAN — 43, Rue Madabegh, Le Caire. Achat, vente et échange timbres rares tous pays. Désire recevoir préféralement non dentelés neuf, paires ou blocs, Turquie toutes émissions.
67. -- ARMAND BAUDOUY — 2, Rue Nag Hamadi, Héliopolis. Vente timbres-poste pour collections prix avantageux.
70. -- JOSEPH A. ACKAOUY — Vacuum Oil Coy. Le Caire. Désire échanger et vendre timbres-poste tous pays.
73. -- ARMANDO LOMBARDO — 3 Rue Nemr App. 17, Le Caire.
77. -- RAYMOND ASSAYAS — 5 Rue Kasr El Nil, Le Caire.
78. -- PIERRE NACCACHE — 2 Rue Sidi Gaber, Héliopolis. Recherche Egypte, Syrie, Grand Liban, Port Said, Soudan, Belgique.
79. -- GEORGES ZEHERI — 17, Rue Doubreh, Le Caire. Achat, vente et échange de timbres neufs de tous pays.
84. -- MOHAMED AMIN FAWZI — Banque Misr, Le Caire. Echange désiré Egypte contre Arabie et Nejd.
85. -- ANTOINE PHONEAS — 4, Rue Wabour El Fransaoui, Le Caire.
89. -- BEDROS MELIKIAN. Billard Palace, Avenue Fouad 1er. Le Caire. Echange et vente timbres rares de tous pays.
90. -- Me JOSEPH HAKIM. 121, Avenue de la Reine Nazli. Le Caire.

MEMBRES CORRESPONDANTS

11. — ALBERT GHOUCHE — Rue de la Bourse, Tantah. Cherche timbres poste d'Egypte, Soudan, Palestine, Iraq, Port Said, Alexandrie et Arabie. Donne tous pays avec rares sur feuilles à choix. Base Yvert 1930.
15. — C. NICOLAIDES — 16, Rue Ramsès, Port Said. Spécialisé dans les pays suivants: Chypre, Malte, Egypte, Palestine, Côte des Somalis, Crète, (Administration) Port-Said, Alexandrie. Echange donne tous pays. Pas premier.
17. — ERNEST VASSALLO — Compagnie du Canal de Suez. Port Tewfik.
21. — EMMANUEL MILLOT — Berthenicourt, par Moy Aisne, France Recherche timbres poste; donne en échange Europe.
22. — E. SCHWARTZ — C/o National Bank of Egypt, Ex Lloyds Bank Ltd. Alexandrie. Recherche Egypte neufs en blocs de quatre avec millésimes. Pas premier.
23. — A. BISCHOFBERGER — Collège Saint Louis, Tantah. Moyen avancé cherche Egypte, Palestine, Soudan. Donne Suisse, U.S.A. Col. franç. et angl. échange sérieux seulement. Corresp. en franç., anglais, allemand.
26. — JOSEY ISOUARD — P. & O. Office, Port Said.
27. — A. VAN DER WILLIGEN — 454, Beeklaan, La Haye, Pays Bas. Désire timbres oblitérants sur entiers. Donne Pays Bas et col.
36. — A. RIFFIS — 7, Rue Said. Port Said. Echange seulement avec collectionneurs sérieux. Ne donne que Colonies Françaises.
39. — VICTOR ANHOURY — Port Said. Spécialité timbres aviation, aérogrammes, 1er vol. Echange aussi.
45. — JEAN A. FRANGAKIS — 5, Boulevard Zaghloul, Alexandrie.
46. — GEORGE L. PFEIFFER — District Representative, Sun Life Assurance Co. of Canada, P.O.B. 500, Kindersley Sask, Canada. Recherche timbres-poste colonies anglaises. Donne en échange bons timbres Canada, colonies anglaises.

53. — ALFRED ROSENZWEIG — Avenue Savoye, Bois-Colombes, Seine, France. N'échange que sur sa demande.
56. — MAURICE GROSJEAN — Caissier à la Compagnie du Canal de Suez, Ismaïlia. Désire recevoir des envois à choix. Timbres d'Égypte, Syrie, Palestine, Colonies Françaises.
58. — ANTOINE RODRIGUEZ — Attaché au Consulat de France, Alexandrie. Désire timbres-poste Égyptiens et timbres oblitérés Bureaux Levant avant émissions timbres pour ces Bureaux. Donne bons timbres Europe et Étranger.
60. — NAGI ABADIER HENEIN EL AGGAR — Assiout. Haute Égypte. Désire échanger timbres-poste tous pays. Donne tous pays.
61. — Mme EMILIE ELIA — Suez. Echange : Désire timbres-poste Proche Orient et timbres aériens neufs ou sur enveloppes. Donne tous pays.
62. — CH. A. LAMBIS — Rue Sultan Hussein, B.P. 317, Port-Saïd. Echange timbres-poste tous pays.
63. — RODOLFO KARINA — Poste Restante, Port-Saïd.
64. — JOSEPH ABDULAHAD — P.O.B. 99, Bagdad, Iraq.
65. — CH. TSOPOLIDIS — 10, Rue Sésostris, Alexandrie.
68. — MARCO A. JERASSI — Poste Restante, Haïfa, Palestine. Achat et Vente Palestine — Désire échanger Proche-Orient et Égypte contre Palestine.
71. — MOHAMED ALY TABRIZI. Tanta, Égypte — Echange timbres poste tous pays séries complètes, neufs ou usés, Base Yvert. Corresp. en Anglais, Arabe, Turc et Persan.
72. — H. VRIENS Troyentenhoflaan 5, Berchem — Anvers, Belgique.
74. — PAUL MARCEL GANS — Désire recevoir des timbres neufs et particulièrement Égypte.
75. — R. FARAGE — 68—178 Souk El Ghazil, Bagdad (Iraq) désire Égypte 1 à 7, 9a, 10a, 12, 14a, 20, 30 contre séries complètes d'Iraq.

76. — EMMANUEL CH. MARIAKIS — B.P. 292, Port-Saïd, Achète timbres des Colonies Françaises. Désire recevoir de bons envois à choix. Echange aussi en donnant tous pays.
80. — ERNST SCHMID — Postfach Seidengrasse 12277, Zurich, Suisse.
81. — OSCAR STAHEL — Sihlstrasse 3, Zurich, Suisse, désire et procure aérogrammes 1er vol., échange timbres tous pays.
82. — GASPARE CASSINIS — B.P. 819, Alexandrie. Spécial timbres classiques.
83. — LEON GUERRY — 17, Rue Port Est, Alexandrie.
86. — OH. KADIFLAN — B.P. 8, Alexandrie. Désire acheter pièces isolées, bandes, blocs sur enveloppe, lettres ou fragments de Sicile seulement (Effigie de Ferdinand).
87. — MUSTAPHA IBRAHIM BEY DE COURTEN. Caixa Postal 13. Borda da Matta. Sul de Minas, Brésil. Contre Egypte et Soudan donne Amérique du Sud.
88. — KRZYSTOF CHICHOCKI. Tamka 23 m. 38, Warszawa, Pologne. Donne d'après manco-liste : Dantzig, Soviet, Esthonie, Lithuanie Centrale, Pologne et Suisse contre bons timbres cote min. 2 frs. Communs en grande qualité. Base Yvert ou pièce contre pièce.

TRIBUNE LIBRE

De notre confrère « L'Avenir », nous relevons l'article suivant sous le titre : « Petite comédie cairote ». Puisse-t'il attirer l'attention des autorités compétentes et faire en sorte de remédier à cet état de choses fort regrettable.

Il est en notre bonne ville du Caire, en notre Capitale d'un million d'habitants, en notre cité qui s'étend de l'Abbassieh au Vieux Caire, un office pour lequel le Caire n'est ni plus ni moins qu'un simple village, sans besoin comme sans intérêt.

Oui, il existe un office qui est demeuré avec la conception du Caire de 1830, petite bourgade européenne massée autour de l'Ezbékieh, parquée ou peu s'en fallait et se trouvant seule à avoir quelques besoins.

Cet office ignore que Le Caire a gagné à l'Est, au Sud, au Nord et à l'Ouest, qu'il n'y a plus de ville européenne, que le millier d'Etrangers de voici cent ans s'est multiplié par cinquante que la population indigène en s'affinant a augmenté ses besoins,

que la civilisation avec ses exigences a gagné partout.

Cet office retardataire, inadapté, nous le connaissons tous : j'ai nommé la Poste.

Je ne parle d'ailleurs pas de la poste distribuant les lettres : de celle-là il se trouve fort peu à redire. Rendons à César ce qui est à César.

Mais quand nous entamons au Caire le chapitre poste, nous entendons la poste distributrice de timbres, de mandats, enregistreuse d'envois recommandés. Et ma foi ! le chapitre est vaste.

Je vous demande à tous, habitants de la rue Kasr El Ainj comme habitants du Daher, de la rue Émad El Dine, côté Abdine, comme de Choubrah, quand il vous faut un timbre, un mandat, une souche de recommandé, où courrez-vous, où êtes-vous tristement contraints de courir !

Une seule poste s'offre à vous, un seul bureau, grand comme un caravansérail, logé aux confins du centre, le bureau central d'Ataba.

Avez-vous besoin, si vous logez à quelque vingt ou vingt cinq minutes de ce poste, d'un timbre d'un millième ? Ne vous ingéniez pas et surtout ne vous entêtez pas à faire des comparaisons, à vous dire : « Oui, car à Paris tous les deux cents mètres on rencontre un débit de tabac, et tous les six cents un bureau de poste ! »

Le débit de tabac parisien où vous vous procurez si aisément des timbres, des feuilles de papier timbré, le bureau de poste du quartier d'où vous pouvez expédier toutes vos lettres recommandées, vos colis postaux, vos messages téléphonés, vos dépêches, d'où il vous est facile de téléphoner, de verser à la Caisse d'Épargne vos économies, de souscrire même aux emprunts, ce bureau de poste strictement moderne est inconnu au Caire.

Le moindre timbre dont vous avez

besoin demande une véritable comédie. Vous êtes obligé d'aller quémander de commerçant en commerçant, de marchand de cigarettes, en marchand de cigarettes, et si vous ne disposez pas de monnaie nécessaire, si vous désirez des timbres au dessous de cinq millièmes, si vous avez une lettre à surcharger, si le pharmacien a épuisé son stock ou n'est pas bien luné, démarches, courses, nécessité, tout est vain.

Vous conviendrez, comme dit l'autre que « c'est un peu fort en café ».

Le timbre finit par être une façon de récompense de vos achats chez un commerçant.

La poste se désintéressant de la vente des timbres, l'initiative privée a dû suppléer et le petit commerce auquel se livrent certains marchands de cigarettes, sous l'œil paternel de la poste et qui consiste à vous céder trois timbres de cinq millièmes pour deux piastres est hautement légal. Mais allez donc leur intenter un procès. Vous verrez ce qu'il vous en coûtera !

Il est temps, grand temps que des artères importantes comme la rue Émad El Dine, Kasr El Nil, Kasr El Ainj, que des avenues comme celles de l'Abbassieh ou de Choubrah, aient enfin leur bureau de poste, que leurs habitants n'aient pas à faire un voyage au long cours pour timbrer une lettre. Il est temps, grand temps que l'on aille chez son pharmacien pour chercher des produits pharmaceutiques et non pas des timbres et que l'on n'aille plus chercher des produits pharmaceutiques pour avoir, un jour, des timbres.

Le bureau central sera ainsi décongestionné, les opérations de poste n'en marcheront que mieux et le public aura, au moins, cette impression qu'il n'est plus ce dégoûtant de public payant.

C. MERLET.

LA PAGE DU RIRE

Au Kism de Police

— Vous affranchissez vos lettres avec des timbres oblitérés?

— Mais, monsieur le youzbachi, il y en a de pareils sur toutes les lettres que je reçois.

Les gaietés des Postes Egyptiennes

Une lettre recommandée a été retournée à l'expéditeur avec la mention suivante: « La lettre n'a pu être remise au destinataire, à cause de la présence d'un chien dans le jardin ».

Cette histoire est absolument authentique.

Surenchères

Deux petits Parisiens récemment rentrés d'Allemagne, racontent dans un groupe admiratif, les attentions de toute sorte qu'on leur prodigua dans les environs de Berlin, trois semaines durant.

— Rien ne me manquait, dit l'ainé. J'avais mes pantoufles, mon jeu de construction, mes outils pour le jardin...

— Moi aussi, intervint le plus jeune, s'imaginant qu'on le croie moins rempli de joyeux souvenirs.

— Tous les matins, j'avais mon chocolat avec ma tartine.

— On m'avait préparé un pupitre pour écrire à mes parents. Dedans, il y avait des cartes postales de la ville, tant que j'en voulais.

— Moi aussi. Plus de cent...

— Oui, mais les miennes avaient toutes un timbre. Je n'avais qu'à les écrire et les porter à la poste.

Le plus jeune se suce furieusement le pouce.

— Moi, explose t'il, c'était bien

mieux. Les cartes étaient toutes écrites.

A la Poste

— Reprenez-moi ce timbre; il n'a pas de gomme.

— Décidément, non. J'en ai assez de le reprendre et de le revendre. Vous êtes la onzième personne qui l'a léché...

..

— Vous voyez ce timbre du Soudan? J'en ai refusé deux livres à un Américain.

— Je vous en offre dix piastres.

— Enfin, prenez-le; je ne veux pas que l'art oriental s'expatrie à l'étranger.

Au Bureau

— J'ai la gorge desséchée d'avoir collé cent timbres sur les lettres du patron.

— Eh bien, et moi qui en ai collé plus de 500.

— Oui, mais toi, c'était des timbres à un millième.

Un homme averti...

Michel S. va trouver le jeune Henri K... un de ses amis.

— Peux-tu me prêter 20 piastres? Celui-ci réfléchit.

— Si tu veux, je vais te prêter 18 piastres et demie.

— Pourquoi cette retenue?

— C'est pour l'affranchissement de la lettre recommandée que j'aurai à t'écrire pour te réclamer mon argent.

Au Théâtre

Un spectateur à son voisin de fauteuil :

— Ce qui me plaît en cette artiste, c'est le timbre de sa voix.

Puis après un temps :

— Et vous savez, je m'y connais en timbres. J'en ai une collection estimée deux cents livres.

Un Praticien Pratique

Le Docteur S. qui a une terreur bleue des microbes, entre dans un bureau de tabac où il est très connu, achète un timbre poste et ne sachant comment l'humecter :

— Votre santé est-elle toujours

bonne, mon enfant, demande t'il à la demoiselle du comptoir.

— Mai oui, Monsieur le Docteur.

— Montrez moi votre langue.

La jeune personne s'exécute. Le médecin pose délicatement le revers de son timbre sur la langue exhibée, puis le fixant sur sa lettre :

— Merci Mademoiselle; c'est tout ce que je désirais.

Deux marseillais philatélistes, parlent de leur collection.

— Quand je l'ai présentée lors de la dernière Exposition, tous les juges en ont été frappés d'admiration.

— La mienne, réplique l'autre sans s'émouvoir, elle a été chercher elle-même sa médaille.

Petites Annonces Economiques

(La ligne P.T. 2)

Charles Tabet, B.P. 1107, Le Caire. Désire Egypte, Syrie et Liban, par pièce et par cent donne tous pays. N'accepte que premier choix. Faire offres.

Nombreux kilogs de timbres poste mélangés Autriche, Grèce, Belgique, Suisse etc. à P.T. 10 (Frs 12) le kilog plus port. F. Gemignani, B.P. 254, Le Caire.

Désire timbres poste premier choix jusqu'à 1924. Donne en échange tous pays. Alfred Dazzi, 4, Ch. Webour El Fransaoui, Imm. Baker (Boulac.) Le Caire.

V. Prudente, 8 Rue du Télégraphe. Le Caire. Contre sérieuses références je fais des envois à choix de tous

pays. Accessoires philatéliques: pinces, carnets, loupes, charnières, etc., toujours en stock.

A. Choukri E. Timbres Poste, Le Caire (Egypte). — Achète tous timbres d'Egypte, Soudan, et Palestine, à la pièce, par mille. N'accepte que du premier choix. Faire offres.

Joseph Abdulahad, P.O.B. 99, Bagdad, Iraq. — Ready to supply any quantity of Iraq Stamps. Discount 15 % to all member of C.P.E. — 50 of 1 anna for P.T.4, 50 of 2 an. P.T. 5 & 50 mixed for P.T. 8. Cash with order. Price list on applicaton.

Echange sérieux, timbres poste avec tous pays sur carnets ou feuilles à choix. Je donne Alexandrie, Port Said Syrie, Arabie. Je préfère Col. Franç. Angl. Egypte, pas de centraux. Minim frs. 500. Réponse assurée par retour du courrier. RODOLFO KARINA. Poste Restante. Port Said (Egypte.)

Club Philatélique d'Égypte

18. Rue Nemr, 18 — LE CAIRE

COMITE

<i>Président</i>	MM. Georges KHAYAT
<i>Vice-Président</i>	Fernando GEMIGNANI
<i>Secrétaire</i>	Robert MIRABELLI
<i>Trésorier</i>	Emile HENOUD
<i>Conseillers</i>	Eugène GALDES Franklin BERNARD
<i>Chef des Echanges</i>	Alfredo DAZZI

MEMBRES ACTIFS

Ne manquez pas les réunions du C.P.E. au Café
La Crète, Angle des Rues Maghraby et Madabegh

Achat - Vente - Echange — — Primes de présence

Il y va de votre intérêt et de l'intérêt de tous.

Tous les mercredis soir à 7h. p.m.



E. L. Angeloglou

13, Rue El-Manakh, 13

Le Caire

est toujours acheteur au comptant
de gros lots de timbres d'*Egypte*,
Soudan, *Syrie* (vues) etc.

même les plus communs,
ainsi que de collections
de toute importance.

Peut fournir toutes
les raretes d'Egypte
Soudan Arabie en par-
fait état et de bonnes
conditions.